



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED WG.644/2

ONU 
**programme pour
l'environnement**



Plan d'action pour
la Méditerranée
**Convention de
Barcelone**

18 Mai 2026
Français

Réunion consécutive des Groupes de correspondance sur la surveillance de l'Approche Écosystémique (CORMON)
Biodiversité et Pêcheries et sur l'Analyse Économique et Sociale (COR ESA)

En ligne, 11 Juin 2026

Point 2 de l'ordre du jour : Questions organisationnelles

Ordre du jour provisoire annoté

Plan Bleu RAC
Marseille, 2026

Ordre du jour provisoire annoté

Introduction

1. Conformément au projet EcApMEDPLUS financé par l'UE et au cadre de gouvernance de l'Approche Écosystémique (EcAp), le Secrétariat organise la réunion en ligne du groupe de travail COR-ESA le 11 juin 2026.
2. Les principaux objectifs de la réunion sont de :
 - Présenter et affiner la boîte à outils méthodologique d'analyse coûts-bénéfices (ACB) et d'analyse coût-efficacité (ACE), en démontrant son applicabilité à la gestion de la biodiversité et des pêches ;
 - Obtenir des retours concrets des pays sur l'utilisabilité de la boîte à outils et son adaptation aux contextes nationaux ;
 - Faciliter le partage de connaissances et explorer les réseaux régionaux de communautés de pratique.
3. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat afin d'aider la réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

4. La réunion sera ouverte à 14h30 le jeudi 11 juin 2026 par la Coordinatrice de l'UNEP/MAP – Convention de Barcelone, Mme Tatjana Hema, aux côtés des Directeurs de Plan Bleu et du SPA/RAC. Le/la Président(e) donnera un bref aperçu des objectifs de la réunion et des résultats attendus.

Point 2 de l'ordre du jour : Questions organisationnelles

<i>Documents de travail</i>	<i>UNEP/MED WG.644/1</i> <i>UNEP/MED WG.644/2</i> <i>UNEP/MED WG.644/Inf.1</i>
-----------------------------	--

a) Règlement intérieur

5. Le Règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et de ses Protocoles (UNEP/IG.43/6, Annexe XI) s'appliquera mutatis mutandis à la présente réunion.

b) Élection du Bureau

6. Sous réserve de la règle 20 du règlement intérieur mentionné au paragraphe 2(a), la réunion élira parmi les représentants des Parties contractantes un(e) Président(e), deux Vice-Président(e)s et un(e) Rapporteur(e).

c) Adoption de l'ordre du jour provisoire

7. Sous réserve de la règle 14 du règlement intérieur mentionné au paragraphe 2(a), l'ordre du jour proposé figurant dans le document UNEP/MED WG.644/1 et annoté dans le présent document UNEP/MED WG.644/2 sera examiné et proposé pour adoption, y compris le calendrier figurant à la fin du présent document.

d) Organisation des travaux

8. Les discussions se tiendront sur une session plénière de trois heures, ouverte à 14h30 et clôturée à 17h30, conformément au calendrier de la réunion figurant à la fin de l'ordre du jour annoté.

9. Une interprétation simultanée en anglais et en français sera assurée pour toutes les sessions. Toute la documentation sera disponible en anglais et en français. Les participants sont invités à télécharger les documents sur leurs ordinateurs avant la session. La réunion sera enregistrée pour référence ultérieure.

10. Il est prévu de clore la réunion à 17h30 le 11 juin 2026 après adoption de ses conclusions et recommandations.

Point 3 de l'ordre du jour : Présentation de la boîte à outils d'analyse coûts-bénéfices pour la biodiversité (outil Excel)

Documents de travail

UNEP/MED WG.644/3

11. Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat (Plan Bleu), représenté par Constantin Tsakas, présentera le document de travail UNEP/MED WG.644/3 « Analyse coûts-bénéfices et analyse coût-efficacité – Boîte à outils Excel de Plan Bleu », développé pour guider les parties prenantes régionales et démontrer l'outil Excel pratique permettant d'estimer les coûts et bénéfices. La présentation illustrera comment l'outil permet la comparaison monétaire et la priorisation des mesures environnementales, à l'aide d'exemples relatifs à la biodiversité et aux pêches. Les participants sont invités à interagir avec les fonctionnalités de l'outil.

12. La réunion est invitée à examiner et à affiner, le cas échéant, l'outil Excel interactif enrichi d'exemples liés à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des pêches, afin de garantir que l'outil soit pratique, facile d'utilisation et adaptable aux capacités techniques nationales, et qu'il puisse être validé par des retours concrets des pays et des applications pratiques des parties prenantes régionales, notamment les points focaux nationaux et les participants du COR ESA.

Point 4 de l'ordre du jour : Application de bonnes pratiques en Tunisie et retour sur la mise en œuvre de la boîte à outils ACB

Documents de travail

UNEP/MED WG.644/3

13. Dans le cadre de ce point, un représentant de la Tunisie présentera un exemple concret d'application de l'outil (accessible via le document UNEP/MED WG.644/3 « Analyse coûts-bénéfices et analyse coût-efficacité – Boîte à outils Excel de Plan Bleu ») à une mesure environnementale spécifique. Les points focaux nationaux partageront leurs expériences concernant les défis de collecte de données et les résultats obtenus.

14. La réunion est invitée à fournir un retour sur l'utilisabilité de l'outil et à discuter des recommandations pour de futures améliorations et une application régionale élargie.

Point 5 de l'ordre du jour : Partage des connaissances et communautés de pratique

15. Dans le cadre de ce point, un exemple de la Communauté de pratique européenne du Global Ocean Accounts Partnership sera présenté afin d'illustrer des réseaux régionaux réussis de partage de connaissances.

16. La réunion est invitée à discuter des modalités d'engagement des participants dans ce réseau et à explorer d'éventuelles synergies afin de renforcer la communauté de connaissance méditerranéenne.

Point 6 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

Documents de travail

UNEP/MED WG.644/4

17. Dans le cadre de ce point, la réunion examinera, amendera le cas échéant et adoptera les projets de conclusions et recommandations préparés par le Rapporteur, y compris le projet de décision.

Point 7 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

Le/la Président(e) est attendu(e) pour clôturer la réunion le jeudi 11 juin 2026.

Calendrier proposé

Jeudi 11 juin 2026		Documents connexes
14:30 – 14:35 CET	Point 1 : Ouverture de la réunion	
14:35 – 15:10 CET	Point 2: Questions organisationnelles	<i>UNEP/MED WG.644/1</i> <i>UNEP/MED WG.644/2</i> <i>UNEP/MED WG.644/Inf.1</i>
15:10 – 15:50 CET	Point 3: Présentation de la boîte à outils d'analyse coûts-bénéfices pour la biodiversité (outil Excel)	<i>UNEP/MED WG.644/3</i>
15:50 – 16:30 CET	Point 4: Application de bonnes pratiques en Tunisie et retour d'expérience sur la mise en œuvre de la boîte à outils d'analyse coûts-bénéfices	<i>UNEP/MED WG.644/3</i>
16:30 – 17:00 CET	Point 5: Partage des connaissances et communautés de pratique	
17:00 – 17:05 CET	Point 6: Conclusions et recommandations	<i>UNEP/MED WG.644/4</i>
17:05 – 17:10 CET	Point 7: Clôture de la réunion	